

Le Pass'Permis est une aide financière de 500€ pour passer le permis de conduire en contrepartie de 30 heures de bénévolat pour une association massicoise. Le dossier est à retirer à l'Espace Jeunesse ou sur le site internet de la ville. L'Espace Jeunesse vous accompagne pour la procédure d'inscription au code en autonomie.

CONDITIONS D'ACCÈS

- * Avoir entre 17 ans et 25 ans
- * Etre titulaire du code (inscription auto-école ou en autonomie)
- * Ne pas avoir déjà fait son bénévolat

MODALITÉS DE PARTICIPATION

- * Les dossiers peuvent être retirés jusqu'au 31 octobre à l'Espace Jeunesse (dans la limite des places disponibles).
- * Les dossiers (complets et motivés) sont traités en commissions d'attribution au fur et à mesure.
- * Le bénévolat peut démarrer après l'avis positif de cette commission.
- * Le financement est déclenché après la remise de l'attestation de bénévolat et le justificatif du solde de l'auto-école (contrat, facture etc...)

COORDONNÉES

pjj@mairie-massy.fr

01 60 13 50 04/07

Adresse postale : 1 av. du Gal de Gaulle
BP 20101 91305 Massy

ATTENTION, en raison de travaux de rénovation, l'Espace Jeunesse est délocalisé en Mairie au 3ème étage salle Faro.



LE CODE EN AUTONOMIE

Les procédures afin d'obtenir le code:

- * S'inscrire sur le site Ants.gouv.fr
- * Dans votre espace membre, cliquez sur le texte "Demander un permis de conduire" dans le premier cadre rose intitulé "Mon espace conducteur".
- * Lorsque la préfecture aura traité votre dossier, vous recevrez votre numéro NPEH.
- * Vous pouvez par la suite passer votre code dans les opérateurs agréés:

La Poste

Objectif Code

Code'nGO!

Le Code Dekra

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI : fermé au public

MARDI, JEUDI ET VENDREDI : de 14h à 18h.

MERCREDI : de 10h à 12h à et de 14h à 18h

Possibilité de prendre un rdv sur le site internet de la ville : www.ville-massy.fr rubrique «mes démarches ou prendre un rdv»



Espace
JEUNESSE
MASSY

2020/2021

17/25 ans



Direction Vie de Quartier,
Jeunesse et Insertion

Espace Jeunesse/PIJ
01 60 13 50 04/07
pjj@mairie-massy.fr



www.ville-massy.fr

PASS'PERMIS
Une aide à la conduite

